

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fédération des Pêcheurs des Deux Gette

titre de l'action:

Assurer un rôle de vigilance le long des cours d'eau du bassin Dyle-Gette, en particulier le long des tronçons où les membres de la Fédération exercent leurs droits de pêche

n° de l'action: n° 2

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Relayer, auprès des autorités compétentes et de la Cellule de coordination du contrat de rivière, les constats d'atteintes à l'écosystème rivière et d'infractions.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Les membres de la Fédération communiquent leurs observations selon une procédure à définir avec les partenaires du contrat de rivière (Communes, gestionnaires des cours d'eau, Cellule de coordination du CR...).

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Les Communes, les gestionnaires des cours d'eau, la Cellule de coordination du CR...

besoins financiers (budget de l'action) : /

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

Tout au long de l'année

degré d'urgence de l'action: /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

Cette action n'a de sens que si les autorités compétentes pour dresser constat et, si nécessaire, sanction reconnaissent pleinement le rôle de vigilance que la Fédération peut remplir.

Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette

Fédération des Pêcheurs des Deux Gette

titre de l'action:

Participation à l'inventaire complet des points noirs du bassin Dyle-Gette coordonné par la Cellule de coordination du contrat de rivière

n° de l'action: n°1

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière: /

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Aider le contrat de rivière à dresser un état des lieux complet de la situation à l'échéance de 2012

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action: /

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Constituer un groupe de pêcheurs bénévoles pour effectuer les relevés sur le terrain :

- le long de la Grande Gette (sur le territoire de Jodoigne + Ramillies ?)
- le long de la Petite Gette (sur le territoire de Hélécinne + Lincent + Orp-Jauche)

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

La Cellule de coordination du contrat de rivière

besoins financiers (budget de l'action) :

Envisager de solliciter une intervention financière du contrat de rivière pour couvrir les frais de déplacement des bénévoles.

La Fédération ne dispose pas de couverture assurance pour ses membres.

engagements de financement: /

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

Selon le planning proposé par la Cellule de coordination (l'inventaire pourra s'étaler entre janvier 2011 et février 2013 (la période qui convient le mieux pour effectuer les prospections de terrain va de novembre à mai, car la végétation des berges est moins développée)

degré d'urgence de l'action: /

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

- La participation de la Fédération à la mise à jour de l'inventaire des points noirs effectuée en juillet-août 2010 pourra servir de référence à cette action.
- Cette action est liée à l'action de coordination générale de l'inventaire des points noirs (cfr fiche d'engagement du CRDG correspondante dans le PA 2011-2013 du CR)